



V. Les hommes

2. Des services spécifiques au Port Autonome de Rouen

2.7 Le Service de l'Outillage

La mission principale du service de l'outillage - SEO - consiste à assurer la mise à disposition de personnels, d'engins de manutention (grues, portiques...), de moyens..., permettant de répondre aux attentes des clients, dans le cadre des tarifs publics de l'outillage et du règlement de mise à disposition.

A cet effet, il convient spécifiquement :

- de coordonner les activités du personnel et d'assurer la liaison avec les clients comme avec les partenaires sociaux
- de piloter l'évolution du parc de l'outillage et de participer à la politique d'investissement du Port Autonome
- d'assurer et gérer la maintenance du parc technique
- de proposer les évolutions du service en terme d'organisation et de ressources (humaines, budgétaires...)